

ANNEXE V

DÉFINITION DES ÉPREUVES

DOMAINE A 1

E1 : EPREUVE PROFESSIONNELLE ET TECHNOLOGIQUE

coefficient 9

- **Objectifs de l'épreuve :**

A partir d'un cahier des charges définissant les termes du projet à réaliser, le candidat devra être capable de conduire, en toute autonomie, tous les actes et procédures qui marquent les différentes étapes de la demande. Pour atteindre l'objectif assigné, il devra mobiliser ses connaissances artistiques, technologiques, professionnelles et autres savoir-faire pour résoudre chaque partie du projet.

- **Critères d'évaluation :**

L'épreuve porte sur les compétences communes aux 3 options :

C1.1, C1.2, C1.3, C1.4, C5

C2.1, C2.2, C2.3, C5

C4.1, C4.2, C4.3, C4.4

sur les compétences spécifiques :

C2.4 BJ, C2.4 BS et C2.4 BPF,

C2.5 BJ, C2.5 BS et C2.5 BPF,

C2.6 BS, C2.6 BPF,

C3.1 BJ, C3.1 BS, C3.1 BPF,

C3.2 BJ, C3.2 BS, C3.2 BPF

C3.3 BJ,

et les savoirs associés: S1.2, S2, S3, S4, S5, S6, S7, S8.

- **Modes d'évaluation :**

⇒ **Contrôle en cours de formation**

Le contrôle est effectué au cours de **trois situations** qui mettent en œuvre des activités ayant un caractère progressif par la nature et le domaine des compétences évaluées. Ces trois situations couvrent les deux années de formation.

Au terme de celles-ci, les enseignants et les professionnels ayant participé à la formation et à l'évaluation arrêtent conjointement la note qui sera proposée au jury.

- **1ère situation : étude du produit (durée préconisée 9 heures, coefficient 3)**

Elle se déroule au cours du 3ème trimestre de la première année de formation et comprend trois parties de même pondération :

- réalisation d'un dessin gouaché
- réalisation d'un dessin technique
- réalisation d'une maquette (étude plasticienne)

Le sujet de l'évaluation est établi sur la base d'un cahier des charges précisant, pour les trois parties, le cadre de l'étude.

Le thème est commun, la réalisation du dessin gouaché prend appui sur des éléments issus de la maquette.

L'étude du produit sera définie par son thème et sa représentation sous forme d'esquisse ou de schéma dont certaines parties pourront être incomplètes.

Des données et des indications précises seront fournies au candidat. Elles auront trait à la nature des matériaux et des produits, à la fonction, au style, aux proportions, aux contraintes techniques (mise en forme, système de fermetures, liaisons...). Celles-ci doivent permettre au candidat d'effectuer un choix en cohérence avec la demande.

Réalisation d'un dessin gouaché (durée préconisée 3 heures)

L'évaluation porte sur les compétences C1.1, C1.2, C1.3, C1.4, C5 et les savoirs associés : S1.2, S4, S6

Le candidat doit être capable de :

- dégager et hiérarchiser les données et les contraintes de la demande,
- dégager les références techniques, plastiques, historiques, culturelles contenues ou induites,
- décliner les diverses réponses,
- produire des croquis, schémas, dessins gouachés qui expriment la solution retenue.

Les gouachés seront traités à l'échelle 1

Réalisation d'un dessin technique (durée préconisée 2 heures)

L'évaluation porte sur les compétences C1.1, C1.2, C1.3, C1.4, C5 et les savoirs associés : S2, S3, S4, S6, S7

Le candidat doit être capable de :

- dégager et de hiérarchiser les données et les contraintes de la demande,
- dégager les références techniques,
- produire, à l'aide de l'outil informatique ou sous la forme conventionnelle, un dessin technique à l'échelle dans le respect des normes de représentation.

Réalisation d'une maquette (durée préconisée 4 heures)

L'évaluation porte sur les compétences C1.4, C2.1, C5 et les savoirs associés : S1.2, S3, S4, S6

À partir du dessin gouaché, le candidat doit être capable de réaliser une maquette de présentation avec mise en couleur à l'échelle 1 à l'aide des matériaux de mise en œuvre tels que cire, plastiline ou autres.

• **2ème situation : réalisation d'une analyse de fabrication**
(durée préconisée 3 heures, coefficient 2)

L'évaluation porte sur les compétences C2.1, C2.2, C2.3, C4.1, C4.2 et les savoirs associés : S2, S3, S4, S5, S6.

Elle se déroule au cours du 1er trimestre de la 2ème année de formation et comprend une seule partie écrite et graphique.

Le sujet de l'évaluation est établi sur la base d'un cahier des charges précisant bien le cadre de l'étude. Le domaine concerné touche uniquement à la préparation du travail dans les actes successifs de la fabrication, du montage, de la finition et du contrôle des pièces.

Quelle que soit l'option préparée, le candidat doit connaître l'ensemble des phases de fabrication d'un bijou. La réalisation du produit est définie par son thème et sa représentation sous forme de dessins, esquisses, croquis cotés.

Les indications ayant trait à l'analyse de fabrication et aux conditions de réalisation seront précisées. Elles devront tenir compte du niveau de maîtrise des actes et des procédures acquis par les élèves au moment du contrôle. L'analyse peut porter sur tout ou partie d'une (ou d'un ensemble de) pièce(s).

A partir des documents techniques extraits du cahier des charges, dans les conditions matérielles requises (équipements du poste de travail, de l'atelier, outils, matière d'œuvre) et avec des supports matériels (maquette, sous-ensemble) :

Pour l'option bijouterie joaillerie :

L'évaluation porte sur les compétences C2.1, C2.2, C2.3, C2.4 BJ, C2.5 BJ, C5 et les savoirs associés : S2, S3, S4, S5, S6

Le candidat doit être capable :

- d'élaborer une méthode de travail et choisir les techniques appropriées,
- d'établir la gamme opératoire des travaux à réaliser (fabrication, assemblage, finition, contrôles) incluant les contraintes de sertissage et de polissage,
- de choisir les outillages et les moyens de production adaptés,
- de planifier les postes de travail.

Pour l'option bijouterie sertissage :

L'évaluation porte sur les compétences C2.1, C2.2, C2.3, C2.4 BS, C2.5 BS, C2.6 BS
et les savoirs associés : S2, S3, S4, S5, S6

Le candidat doit être capable :

- de définir les types de sertissage appropriés aux contraintes artistiques et techniques retenues,
- d'établir la gamme opératoire des sertissages à réaliser dans le respect des travaux de fabrication, d'assemblage, de finition, et de contrôles à réaliser,
- de choisir les outillages de sertissage et les moyens adaptés,
- de planifier les postes de travail.

Pour l'option bijouterie polissage finition :

L'évaluation porte sur les compétences C2.1, C2.2, C2.3, C2.4 BPF, C2.5 BPF, C2.6 BPF
et les savoirs associés : S3, S4, S5, S6

Le candidat doit être capable :

- de définir le procédé de finition approprié aux contraintes artistiques et techniques dans le respect des travaux de fabrication, d'assemblage et de sertissage réalisés,
- d'établir la gamme opératoire des travaux à réaliser (mise en sécurité des éléments fragiles de la pièce, polissage, finitions, contrôles),
- de choisir les outillages adaptés aux procédés de finition retenus,
- de planifier les postes de travail.

- **3ème situation : réalisation de tout ou partie d'un produit
(durée préconisée 24 heures, coefficient 4)**

L'évaluation porte sur les compétences :

- C3.1 BJ, C3.2 BJ, C3.3 BJ, pour l'option bijouterie joaillerie
- C3.1 BS, C3.2 BS, pour l'option bijouterie sertissage
- C3.1 BP, C3.2 BP, pour l'option bijouterie polissage finition
- C4.1, C4.2, C4.3, C4.4 pour les trois options

et les savoirs associés : S3, S4, S5, S6

Elle se déroule au cours du dernier trimestre de la deuxième année de formation et comprend une seule partie sous forme pratique.

Le sujet de l'évaluation est établi sur la base d'un cahier des charges précisant bien le cadre du travail. On cherche à vérifier toutes les aptitudes du candidat dans les actes de la mise en œuvre d'une réalisation au sens général du terme (fabrication, montage, finition, contrôle) à l'aide des moyens conventionnels utilisés au cours de la formation.

La réalisation du produit à exécuter est définie par son thème et sa représentation sous forme de dessin, schéma, esquisse, complétés le cas échéant par des pièces réelles (ensembles et/ou sous ensemble). Un certain nombre d'indications peuvent être fournies au candidat dans le respect de certaines procédures de mise en forme des pièces (liberté du choix ou imposition d'une technique). En l'absence de consignes particulières, le candidat aura le libre choix de l'organisation et de la présentation de son travail. Des évaluations intermédiaires au cours de l'épreuve, pourront être diligentées pour contrôler la qualité de la réalisation de certains actes du métier. Elles devront être précisées dans le cahier des charges avec les modalités.

Pour l'option bijouterie joaillerie :

L'évaluation porte sur les compétences : C3.1 BJ, C3.2 BJ, C3.3 BJ
et les savoirs associés : S3, S4, S5, S6

Le candidat doit être capable :

- d'effectuer les opérations de fabrication, de transformation et de réparation,
- de réaliser les travaux de montage, d'assemblage,
- d'opérer les travaux de finition, de contrôle des éléments, et vérifier la qualité de la réalisation.

Pour l'option bijouterie sertissage :

L'évaluation porte sur les compétences : C3.1 BS, C3.2 BS,
et les savoirs associés : S3, S4, S5, S6

Le candidat doit être capable :

- de réaliser tous les travaux de sertissage et maîtriser les différents procédés,
- d'opérer les travaux de finition, de contrôle, et vérifier la qualité de la réalisation.

Pour l'option bijouterie polissage finition :

L'évaluation porte sur les compétences : C3.1 BPF, C3.2 BPF,
et les savoirs associés : S3, S4, S5, S6

Le candidat doit être capable :

- d'effectuer toutes les opérations de polissage et maîtriser les différents procédés,
- d'opérer tous les travaux de finition, de contrôle, et vérifier la qualité de la réalisation.

⇒ **Epreuve ponctuelle pratique d'une durée de 32 heures maximum (8 heures +24heures)**

Cette épreuve est constituée de **deux parties** formant un tout cohérent basé sur un cahier des charges unique avec un thème commun.

1ère partie : étude du produit :

- réalisation d'un dessin gouaché
- réalisation d'un dessin technique
- réalisation d'une maquette (étude plasticienne)

2ème partie : analyse et réalisation de tout ou partie d'un produit :

- réalisation d'une analyse de fabrication.
- réalisation de tout ou partie d'un produit.

L'épreuve se déroule sous une forme continue. Le cadre de l'activité, les conditions initiales, les informations, les critères d'évaluation seront consignés. Un fonds documentaire pourra le cas échéant, être mis à la disposition des candidats.

Les actes d'études, de préparation et de réalisation sont hiérarchisés. L'ensemble du travail demandé au candidat relève d'une activité de synthèse qui doit permettre de vérifier la maîtrise des principales compétences dans les actes essentiels du métier.

• **1ère partie : étude du produit (durée 8 heures, coefficient 3)**

L'évaluation porte sur les compétences C1.1, C1.2, C1.3, C1.4, C5.
et les savoirs associés : S1.2, S4, S5, S6, S7, S8

Les contenus sont identiques à ceux de la 1ère situation d'évaluation du contrôle en cours de formation.

- réalisation d'un dessin technique (durée maximum 2 heures)
- réalisation d'une maquette (durée maximum 4 heures)
- réalisation d'un dessin gouaché (durée maximum 2 heures)

• **2ème partie : analyse/réalisation de tout ou partie d'un produit (durée 24 heures, coefficient 6)**

a) réalisation d'une analyse de fabrication (durée préconisée 2 heures)

Pour l'option bijouterie joaillerie :

L'évaluation porte sur les compétences C2.1, C2.2, C2.3, C2.4 BJ, C2.5 BJ, C5
et les savoirs associés : S3, S4, S5, S6

Le candidat doit être capable :

- d'élaborer une méthode de travail et de choisir les techniques appropriées,
- d'établir la gamme opératoire des travaux à réaliser (fabrication, assemblage, finition, contrôles) incluant les contraintes de sertissage et de polissage,
- de choisir les outillages et les moyens de production adaptés,
- de planifier les postes de travail.

Pour l'option bijouterie sertissage :

L'évaluation porte sur les compétences C2.1, C2.2, C2.3, C2.4 BS, C2.5 BS, C2.6 BS, C5 et les savoirs associés : S3, S4, S5, S6

Le candidat doit être capable :

- de définir les types de sertissage appropriés aux contraintes artistiques et techniques retenues,
- d'établir la gamme opératoire des sertissages à réaliser dans le respect des travaux de fabrication, d'assemblage, de finition, et de contrôles à réaliser,
- de choisir les outillages de sertissage et les moyens adaptés,
- de planifier les postes de travail.

Pour l'option bijouterie polissage finition

L'évaluation porte sur les compétences C2.1, C2.2, C2.3., C2.4 BPF, C2.5 BPF, C2.6 BPF, C5 et les savoirs associés : S3, S4, S5, S6

Le candidat doit être capable :

- de définir le procédé de finition approprié aux contraintes artistiques et techniques dans le respect des travaux de fabrication, d'assemblage et de sertissage réalisés,
- d'établir la gamme opératoire des travaux à réaliser (mise en sécurité des éléments fragiles de la pièce, polissage, finitions, contrôles),
- de choisir les outillages adaptés aux procédés de finition retenus,
- de planifier les postes de travail.

b) réalisation de tout ou partie d'un produit (durée préconisée 22 heures)

Le sujet de l'évaluation est établi sur la base d'un cahier des charges précisant bien le cadre du travail.

On cherche à vérifier toutes les aptitudes du candidat dans les actes de la mise en œuvre d'une réalisation au sens général du terme (fabrication, montage, finition, contrôle) à l'aide des moyens conventionnels utilisés au cours de la formation.

La réalisation du produit à exécuter est définie par son thème et sa représentation sous forme de dessin, schéma, esquisse, complétés le cas échéant par des pièces réelles (ensembles et/ou sous ensemble).

Un certain nombre d'indications peuvent être fournies au candidat dans le respect de certaines procédures de mise en forme des pièces (liberté du choix ou imposition d'une technique). En l'absence de consignes particulières, le candidat aura le libre choix de l'organisation et de la présentation de son travail.

Des évaluations intermédiaires au cours de l'épreuve, pourront être diligentées pour contrôler la qualité de la réalisation de certains actes du métier. Elles devront être précisées dans le cahier des charges avec les modalités.

Pour l'option bijouterie joaillerie :

L'évaluation porte sur les compétences C3.1 BJ, C3.2 BJ, C3.3 BJ

et les savoirs associés : S3, S4, S5, S6

Le candidat doit être capable :

- d'effectuer les opérations de fabrication, de transformation et de réparation,
- de réaliser les travaux de montage, d'assemblage,
- d'opérer les travaux de finition, de contrôle des éléments, et vérifier la qualité de la réalisation.

Pour l'option bijouterie sertissage :

L'évaluation porte sur les compétences C3.1 BS, C3.2 BS

et les savoirs associés : S3, S4, S5, S6

Le candidat doit être capable :

- de réaliser tous les travaux de sertissage et maîtriser les différents procédés,
- d'opérer les travaux de finition, de contrôle, et vérifier la qualité de la réalisation.

Pour l'option bijouterie polissage finition

L'évaluation porte sur les compétences C3.1 BPF, C3.2 BPF

et les savoirs associés : S3, S4, S5, S6

Le candidat doit être capable :

- d'effectuer toutes les opérations de polissage et maîtriser les différents procédés,
- d'opérer tous les travaux de finition, de contrôle, et vérifier la qualité de la réalisation.

E2 : MATHEMATIQUES/ PHYSIQUE - CHIMIE

coefficient 2

(mathématiques: coef.1 physique-chimie: coef.1)

• **Objectifs de l'épreuve:**

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à résoudre des problèmes professionnels en s'aidant des outils de mathématiques, de sciences physiques et de chimie.

• **Evaluation :**

Elle vise les compétences C1.3, C2.3, C4.1, C4.2, C4.3, C5.2 et les savoirs associés S7 S8.

L'enseignement des mathématiques et de la physique chimie comporte une formation de base en liaison étroite avec les enseignements professionnels.

Les sujets comporteront des cas concrets, assortis ou non de questions nécessitant la mise en œuvre de calculs professionnels investissant les acquisitions de mathématiques, sciences physiques et chimie.

• **Modes d'évaluation :**

⇒ **Epreuve ponctuelle écrite d'une durée de 4 heures
y compris la conduite d'activités expérimentales (pour la physique - chimie)**

E3 : PRESENTATION D'UN DOSSIER DE REALISATION

coefficient 4

• **Objectifs de l'épreuve:**

Cette épreuve a pour objet de contrôler la capacité du candidat à établir et à communiquer des informations relatives à un projet de réalisation en bijouterie.

Elle prend appui sur un dossier constitué par le candidat (**cf. annexe II**)

Le choix des supports, les éléments significatifs, la démarche adoptée, doivent trouver une justification dans les solutions techniques et esthétiques retenues. Des remarques ou des commentaires étayeront les principales étapes de la réalisation.

• **Critères d'évaluation :**

Elle vise les compétences C.1.1, C1.2, C1.3, C1.4

C2.1, C2.2, C2.4, C2.4 BJ, C2.4 BS, C2.4 BPF

C4.1, C4.2, C4.3, C4.4

C5.1, C5.2, C5.3, C5.4,

et les savoirs associés S1, S2, S3, S4, S5, S6

Le candidat doit être capable :

- de sélectionner et d'organiser des informations stylistiques et techniques,
- de proposer les études de différentes méthodes et techniques de réalisation,
- de proposer une solution artistique et/ou technique,
- d'assurer une présentation plastique du dossier répondant à des critères de qualité,
- d'informer les personnes (équipe ou client) en sélectionnant les moyens de communication adaptées,
- de conseiller une démarche et d'estimer le coût de réalisation,
- d'apporter des réponses précises et argumentées.

Le dossier et le rapport seront mis à la disposition de la commission d'évaluation du centre d'examen quinze jours avant le début de l'épreuve.

En cas de dossier rendu hors délai, ou dans le cas où le candidat se présente le jour de l'épreuve avec son dossier ou en l'absence de dossier, l'interrogation ne peut avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note zéro est attribuée à l'épreuve.

La commission d'évaluation est constituée d'un professeur d'enseignement professionnel, d'un professeur d'art appliqué, d'un professeur d'économie gestion et d'un professionnel.

• **Mode d'évaluation :**

⇒ **Epreuve ponctuelle orale d'une durée de 30 minutes** précédée de 30 minutes de préparation

Dans une salle équipée avec les moyens de communication courants (tableau, rétroprojecteur, vidéo projecteur), le candidat présente, à sa convenance, l'ensemble de son dossier (rapport, projet / 1ère partie, 2ème partie). Il doit commenter et argumenter son approche du (ou des) problème(s) traité(s) en justifiant les choix réalisés.

Pendant cet exposé de vingt minutes, le candidat n'est pas interrompu.

Dans les dix minutes qui suivent l'exposé, il répond aux questions de la commission d'évaluation.

Evaluation des aspects techniques et esthétiques du projet

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à :

- situer son activité professionnelle dans le cadre de l'atelier,
- proposer une solution artistique et/ou technique cohérente

Evaluation en économie gestion

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à :

- tenir compte des contraintes de gestion, des données juridiques et réglementaires,
- identifier les coûts induits par la réalisation du projet de bijou en conformité avec la réalité du marché.,

DOMAINE A 2

E 4 FRANÇAIS – HISTOIRE GÉOGRAPHIE

coefficient : 3

• **Modes d'évaluation :**

L'épreuve de français et d'histoire géographique est organisée en deux sous épreuves séparées dans leur déroulement : une sous épreuve de français et une sous épreuve d'histoire géographique

⇒ **sous épreuve de français : ponctuelle écrite d'une durée de 2h 30**

coefficient 1,5

L'évaluation comporte deux parties

- une première partie, notée sur 8 à 12 points, évalue les capacités de compréhension,
- une deuxième partie, notée sur 8 à 12 points, évalue les capacités d'expression.

Le nombre de points attribués à chacune des parties de l'épreuve est indiqué dans le sujet. Dans tous les cas, la note globale est attribuée sur 20 points

L'évaluation s'appuie sur un ou plusieurs textes ou documents (textes littéraires, textes argumentatifs, textes d'information, essais, articles de presse, documents iconographiques)

Dans la première partie, deux ou trois questions permettent de vérifier la capacité du candidat de comprendre le sens global des documents, d'en dégager la construction, d'en caractériser la visée, le ton, l'écriture.

La seconde partie permet d'évaluer la capacité du candidat d'exposer un point de vue ou d'argumenter une opinion. Le type d'écrit attendu s'inscrit dans une situation de communication précisée par l'énoncé (lettre, synthèse rédigée, article...) le sujet précise la longueur du texte à rédiger.

⇒ **sous épreuve d'histoire géographique : ponctuelle écrite d'une durée de 2 h** **coefficient 1,5**

Ces sous épreuve porte sur le programme de la deuxième année, sur un thème précis et les notions qui lui sont associées.

Le candidat a le choix entre deux sujets. Il doit faire la preuve de ses capacités de comprendre et d'analyser une situation historique ou géographique en s'appuyant sur l'étude d'un dossier de trois à cinq documents de nature variée.

Il répond à une série de questions qui visent à évaluer ses compétences à :

- repérer et relever des informations dans la documentation,
- établir des relations entre les documents,
- utiliser des connaissances sur le programme.

Ces questions, qui ne peuvent se réduire à une demande de définitions, permettent au candidat de faire la preuve qu'il maîtrise les méthodes d'analyse des documents et qu'il sait en tirer parti pour comprendre une situation historique ou géographique.

Il élabore ensuite une courte synthèse intégrant les éléments apportés par le dossier et ses connaissances. Les documents constituent un ensemble cohérent qui permet une véritable mise en relation. La cohérence réside dans la situation envisagée et la (ou les) notion(s) qui s'y rapporte(nt)
La synthèse consiste en un texte rédigé qui peut être accompagné par une carte, un croquis ou un schéma à l'initiative du candidat ou en réponse à une question expressément formulée.

E5 : LANGUE VIVANTE

coefficient 2

• **Objectifs de l'épreuve:**

Cette épreuve vise surtout à apprécier l'aptitude du candidat à appréhender la pratique d'une langue vivante étrangère dans une situation de communication courante.

Elle correspond aux compétences C5.1, C5.2, C5.3, C5.4.

• **Modes d'évaluation :**

⇒ **Contrôle en cours de formation :**

L'accent sera mis sur des situations simples de la communication écrite et orale, qui relèvent de la vie courante ou professionnelle. Le champ lexical prendra ainsi en compte les termes et expressions du domaine de l'art du bijou et du joyau.

Le nombre de situations d'évaluation est laissé à l'initiative des enseignants, sans pouvoir toutefois excéder quatre, l'écrit et l'oral étant à parité.

⇒ **Epreuve ponctuelle orale d'une durée de 20 minutes**, précédée de 20 minutes de préparation.

L'épreuve se place dans un cadre essentiellement pratique et s'appuie sur des situations concrètes empruntées aux activités professionnelles courantes.

A l'aide soit d'un texte ou document, notice d'une quinzaine de lignes en relation avec le domaine professionnel, accompagné de questions simples relatives à ce texte ou à ce document, soit d'un document sonore enregistré d'une durée maximale d'une minute, le candidat doit savoir:

- traduire le texte donné et répondre aux questions posées,
- résumer le document sonore donné,
- donner une traduction partielle,
- répondre aux questions posées.

DOMAINE A3

E6 : HISTOIRE DE L'ART

coefficient 3

• **Objectifs de l'épreuve:**

Cette épreuve doit permettre de vérifier l'aptitude du candidat à situer l'art du bijou et du joyau dans son cadre historique, chronologique et géographique, en référence aux grandes lignes de l'évolution des styles des origines à nos jours.

L'approche stylistique, les critères techniques et esthétiques retenus ayant trait aux objets devront permettre de mettre en exergue leur destination, les sources d'inspiration et les contraintes techniques de réalisation.

• **Evaluation**

L'épreuve porte sur la compétence C1 et les savoirs associés : S1.1, S3, S4 S6

Elle doit permettre d'évaluer les aptitudes du candidat à :

- identifier les caractéristiques formelles, colorées, structurelles, et techniques de l'objet ou des éléments étudiés,
- situer l'objet, en référence à une période historique marquée par une évolution culturelle importante, et/ou son identité géographique
- établir des relations formelles et/ou stylistiques du champ professionnel avec d'autres réalisations artistiques de la même époque.

• **Mode d'évaluation :**

⇒ **Epreuve ponctuelle écrite d'une durée de 2 heures**

Elle a comme support un fonds documentaire (dessins, schémas, photographies, textes) pouvant se rapporter à toutes les périodes de l'histoire, période contemporaine incluse.

Ce dossier doit permettre d'évaluer le candidat sur un minimum de six des grandes périodes de l'histoire de l'art du bijou.

Le candidat devra situer l'époque et le lieu géographique auxquels peuvent se rattacher les objets - ou leurs représentations- étudiés. Il lui est demandé :

- des réponses et des commentaires écrits
- des croquis analytiques mettant en évidence des caractéristiques techniques et artistiques, ainsi que les organisations plastiques (formes, couleurs, matières).

E7 : ARTS APPLIQUES (MISE AU POINT D'UN PROJET en vue d'une REALISATION)

coefficient 6

• **Objectifs de l'épreuve:**

Cette épreuve vise à vérifier l'aptitude du candidat à analyser et à exploiter une documentation, à proposer diverses solutions répondant à une demande précise et à exprimer plastiquement ses recherches.

• **Evaluation :**

Elle concerne les compétences C1.1, C1.2, C1.3, C1.4 et les savoirs associés S .1, S1.2.1, S1.2.2, S1.2.3, S4

L'évaluation porte sur:

- la pertinence de la sélection et de l'exploitation de la documentation fournie,
- le respect du cahier des charges,
- la faisabilité des propositions de réalisation et sa possibilité d'adaptation,
- la cohérence de la démarche,
- la lisibilité et l'expressivité de la traduction graphique et colorée,
- la qualité plastique du projet et de sa présentation,
- la clarté des informations techniques conduisant à une compréhension précise des intentions.

• **Mode d'évaluation :**

⇒ **Epreuve ponctuelle écrite d'une durée de 8 heures**

À partir d'un cahier des charges (cadre de l'étude, thème, expression de la demande...) et du fonds documentaire (éléments de référence, objets réels ou figurés, documents iconographiques accompagnés éventuellement de documents textuels...),

Il est demandé au candidat :

- d'exploiter une documentation iconographique et/ou réelle d'une époque historique ou contemporaine,
- d'effectuer des recherches sous forme d'esquisses et de rough,
- de sélectionner la proposition répondant le mieux au cahier des charges,
- d'explicitier la démarche, effectuer et justifier un choix,
- de traduire plastiquement à la gouache tout ou partie de la solution retenue, (couleurs, matières, transparences...)

En fonction du caractère de l'étude, des croquis de détail à grande échelle et la représentation en perspective pourront être utilisés.

De brefs commentaires ou annotations préciseront la démarche.

DOMAINE A 4

E 8 ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Coefficient : 1

Les modalités de l'épreuve d'éducation physique et sportive sont définies par l'arrêté du 11 juillet 2005 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive pour le brevet des métiers d'art et la note de service n° 2005-179 du 4 novembre 2005 relative à l'éducation physique et sportive.